

Procès verbal du conseil d'établissement en date du 14 novembre 2017

Les membres présents sont au nombre de 12. Le quorum étant atteint, la séance du conseil d'établissement est ouverte à 17h45.

Mme DESLANDES accepte la fonction de secrétaire de séance.

M. le Proviseur détaille l'ordre du jour présenté. Il propose de l'amender des quatre points suivants proposés par écrit 48 heures avant la tenue de la séance par les représentants des membres des personnels enseignants et d'éducation :

C – Points divers :

- 1°) Protocole de signalement des travaux et interventions
- 2°) Accès restrictif à la salle des professeurs
- 3°) Surveillance des interclasses
- 4°) Qualité d'accès et sécurité au réseau internet

Vote : L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

M. le proviseur propose de valider le PV de la séance du 01 juin 2017.

Vote : Le PV de la séance du CE en date du 01/06/2017 est adopté à l'unanimité

A – Fonctionnement du conseil d'établissement

1°) Présentation et installation du CE

M. le Proviseur félicite l'ensemble des représentants élus et les remercie pour leur engagement dans la vie institutionnelle de l'établissement. Les membres sont invités à se présenter.

Arrivée de Mme la Conseillère Principale d'Education à 17h55. Le quorum est de 13 membres.

2°) Adoption du règlement intérieur du CE (Annexe 1)

Vote : Le RI présenté est adopté à l'unanimité

3°) Présentation et adoption des commissions de l'établissement (Annexe 2)

M. le Proviseur présente succinctement le fonctionnement des différentes commissions qui sont les déclinaisons directes du CE. Il expose dans un second temps les instances plus ouvertes, capables d'accueillir des personnels et des élèves volontaires : le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), le conseil pédagogique, la commission vie scolaire, le Comité de Vie Lycéenne (CVL) et la Commission de Formation Continue (CFC).

Monsieur PRIME Représentant des parents d'élèves s'interroge sur le positionnement des représentants parents d'élèves absents dans les différentes commissions. M. le Proviseur souligne qu'il sollicitera les parents élus par courriel lorsqu'un choix devra être opéré.

M. PRE Conseiller culturel se demande s'il est aisé de faire fonctionner toutes ces commissions. M. le Proviseur souligne la complexité de la mise en œuvre mais indique que ces commissions ont toutes un rôle spécifique à jouer dans l'établissement. Instances de concertation, de réflexion, de dialogue, elles sont autant de points d'équilibre pour élaborer une stratégie pédagogique commune et partagée.

Vote : Les commissions présentées sont validées par le CE sous couvert de préciser la représentation des parents – Unanimité

B – Affaires pédagogiques et éducatives

1°) Bilan de la rentrée scolaire (Annexe 3)

M. le Proviseur présente aux membres du CE, pour information, quelques éléments de synthèse sur la rentrée scolaire 2017.

2°) Modalités du dialogue avec les familles

M. le Proviseur présente les axes sur lesquels repose le dialogue ouvert avec les familles.

- la représentation des parents élus au sein des instances décisionnelles,
- des temps de rencontres formalisés sur l'année scolaire,
- des interlocuteurs identifiés et accessibles,
- un lieu dédié dans l'établissement (qui n'existe pas...),
- des outils de communication performants, tenus régulièrement à jour ouverts en accès individuel et/ou ouverts en accès grand public.

Il détaille le calendrier des rencontres proposées pour 2018 :

- Rencontres équipe de direction- équipes pédagogiques – Parents 07,14 et 18 septembre (2nd degré) du 19 au 29 septembre (1^{er} degré)
- Rencontres individuelles parents/professeurs : 16 novembre et 20 novembre 2017
- Rencontres individuelles au 1^{er} degré en dehors du temps de travail
- Réunion d'information POST BAC : 21 novembre 2017
- Remise des bulletins par les PP : 12 décembre 2017 (1^{er} trimestre) et 22 mars (2^{ème} trimestre) mai (3^{ème} trimestre)
- Présentation et remise des livrets d'évaluation du 1^{er} degré aux familles
- Réunion de présentation de l'outil POST BAC : janvier 2018

Il propose d'étudier au prochain Conseil d'Etablissement de décembre, le projet d'organiser une matinée porte ouverte (le samedi 10 mars 2018).

Mme DIAGNE, représentante des personnels enseignants et d'éducation précise l'organisation du temps de remise des bulletins par le PP. Elle regrette la faible affluence des familles. M. le Proviseur propose de réétudier le fonctionnement de ce dispositif.

M. le Proviseur présente ensuite les outils et les supports de communication mis en place au sein de l'établissement:

Le site internet a besoin d'être renouvelé. Un projet a été lancé en octobre. Une première ébauche sera présentée en janvier 2018 aux équipes. Les objectifs sont doubles : proposer une nouvelle interface – proposer un accès rédactionnel partagé.

Proposer une nouvelle interface

L'affichage, un panneau extérieur a été installé à l'extérieur pour diffuser les informations institutionnelles.

Mme VERNEJOL, représentante des personnels enseignants et d'éducation le juge insuffisant. Elle propose que soit récupéré le panneau vitré placé sur le bâtiment B et que celui-ci soit installé à l'extérieur du Lycée à droite de l'entrée du portail. Il accueillera les informations culturelles, associatives etc.

PRONOTE est un outil de communication pédagogique et éducatif pour le 2nd degré qui doit être régulièrement complété par les équipes. Un panel de suivi pourrait être constitué auprès des familles pour obtenir un retour sur l'usage au quotidien de l'outil.

Les représentants élèves soulignent l'intérêt de PRONOTE pour le suivi de leurs évaluations.

Mme DIAGNE souhaite que l'outil évolue afin de pouvoir y stocker des éléments en pièces jointes facile d'accès pour les élèves.

Les billets d'information placés dans les cahiers et les carnets de liaison des élèves demeurent des vecteurs d'informations rapides et sûrs. Mme la Directrice ajoute que les billets d'information partagés entre l'infirmière et les professeurs pour le premier degré sont très appréciés.

Vote : les membres du conseil d'établissement valident le calendrier et la démarche de dialogue proposée avec les familles – Unanimité

3°) Classeur des projets 2017/2018 (annexe 4)

M. le proviseur et Mme la directrice présentent le tableau des projets mis en place pour l'année scolaire.

M. PRIME s'interroge sur la faiblesse du nombre de projets concernant la classe de 5^{ème}. Mme DIAGNE indique que de nombreux projets les concernent sans que cette mention soit précisée dans le tableau présenté.

Vote : les membres du conseil d'établissement valident le tableau des projets pédagogiques et éducatifs présenté – Unanimité

4°) Plan de formation des personnels

M. le Proviseur présente les actions de formation qui ont été validées par la commission de formation continue de l'établissement. La représentation de la commission sera ouverte dès cette année afin d'accueillir des représentants de toutes les catégories des personnels.

Des formations sont menées en interne pour enrichir le volet formation des personnels :

- Formation à l'hygiène à destination des ASEM
- Les innovations pédagogiques pour mieux différencier son enseignement : 2^{nde} degré
- L'enseignement de l'évolution et de la classification du vivant, intégrant les concepts actuels : 1^{er} degré
- Formation préparatoire au métier de professeur des écoles ouverte pour des ressources externes
- La gestion de la classe 2^{nde} et 1^{er} degré
- Découverte et prise en main des nouveaux outils informatiques installés en septembre et octobre (gestion SAGE/payé – immobilisations) : Service Administratif et Financier.
- Formation de l'équipe informatique pour la prise en main du nouveau serveur informatique installé en octobre

Vote : les membres du conseil d'établissement valident le tableau des formations présenté pour l'année scolaire 2017/2018 – Unanimité

4°) Modification du règlement intérieur de l'établissement

La modification proposée porte sur l'horaire d'entrée des élèves dans l'établissement. Cette proposition est motivée par deux éléments :

- Eviter un important attroupement à l'extérieur du portail
- Répondre à la demande des familles qui sont confrontées à d'importantes difficultés de circulation le matin.

Mme VERNEJOUL propose de modifier dans le RI l'heure d'ouverture de l'établissement l'après midi.

La disposition 2.2 du RI « L'établissement est ouvert aux élèves dès le matin à 07h30, l'après-midi à 14h50 » sera corrigée par « L'établissement est ouvert aux élèves dès le matin à 07h15, l'après-midi à 14h30 ».

Vote : les membres du conseil d'établissement adoptent la modification proposée de la disposition 2.2 du RI – unanimité

C – Affaires administratives

1°) La carte des emplois de la rentrée scolaire 2018 (annexe 5)

M. le Proviseur évoque le contexte dans lequel s'inscrit la participation active de l'AEFE au redressement des comptes publics et détaille les éléments de sa mise en œuvre. Dans cette perspective, la carte des emplois RS2018 proposée pour avis est la suivante :

- Fermeture du poste 7912 EE2 2nd degré en HGEO
- Ouverture d'un poste de résident 2^{nde} degré en HGEO

Mme GRECO représentante des personnels enseignants et d'éducation s'interroge sur l'automatisme du remplacement du poste d'expatrié par un poste de résident. M. le Proviseur exprime là un vœu mais concède n'avoir aucune garantie sur ce point. Il fait noter aux membres du CE que le ratio poste résident/expatrié – poste contrat local est faible sur Saint EXUPERY.

Mme VERNEJOUL évoque le coût probable pour l'établissement. Une première étude rapide avance un chiffre de 1 800 000 CFA par mois pour un remplacement indice contre indice par un collègue en contrat local.

Mme MANTOVANI représentante des personnels enseignants et d'éducation évoque le problème du poste de résident au 1^{er} degré.

M. PRIME demande pourquoi le choix se porte sur la discipline HGEO. M. le Proviseur indique qu'aucun choix n'est réalisé. Le contrat du professeur vient à terme et sa demande de prolongation validée en CCP ne fera pas l'objet d'un avenant à son contrat.

Mme VERNEJOUL souhaite verser au PV en annexe un courrier adressé au Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Vote : Avis pour la fermeture du poste 7912 EE2 2nd degré en HGEO

Contre : 09 Abstention : 02 Pour : 02

Vote : Avis pour l'ouverture du poste de résident 2nd degré en HGEO

Contre : 00 Abstention : 00 Pour : 13

2°) Le tableau de service 2017/2018

M. le proviseur présente le tableau de service de l'établissement pour information.

D – Points divers

1°) Protocole de signalement des travaux et interventions

Un document unique est mis en service auprès des enseignants. Le document sera placé en salle des professeurs et sera accessible depuis le site de l'établissement. Pour le 1^{er} degré il devra être déposé auprès de Mme la Directrice. Pour le second degré il devra être déposé auprès du DAF.

2°) Accès restrictif à la salle des professeurs

Une affiche a été apposée devant la salle pour interdire l'entrée intempestive des élèves en salle des professeurs. Les enseignants doivent par ailleurs se réguler pour limiter le retour des copies dans leurs casiers. Ce point pourra être abordé au prochain conseil pédagogique.

3°) Surveillance des interclasses

Les élèves se bousculent et empruntent des accès au niveau des coursives qui peuvent gêner les cours en salle. Une vigilance accrue des surveillants sur ce point sera réalisée. Un panneau d'interdiction sera mis en place au niveau du bâtiment A pour réguler le flux des élèves du 2nd degré sortant des salles de langues.

4°) Qualité d'accès et sécurité au réseau internet

M. le DAF présente l'ensemble des modifications qui sont actuellement opérées sur le réseau pédagogique de l'établissement et le contrôle du WIFI qui a été opéré par la société OFIS. Le Comité de Gestion doit être consulté en novembre. Ce point sera développé plus largement lors du prochain CE de décembre.

Les enseignants demandent le déblocage du son sur l'ensemble des ordinateurs. Ce point ne pose pas de problème technique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10. Le prochain CE est fixé **au jeudi 14 décembre à 17h30.**

La secrétaire de séance,

A. DESLANDES

Le Président,

L. CADIC